

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi vingt-deux mai à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :
Mardi 16 mai 2023

Mis en ligne :
Vendredi 26 mai 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 20
Votants : 29
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, RAOUL Gérard, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtiçia, VAN CAUWELAERT Damien.

Procurations de vote et mandataires : ANDRE-SABOURDY Isabelle ayant donné pouvoir à MAHEO Aude, DORIA Anne ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël, GEZEQUEL Damien ayant donné pour voir à GROSEIL-MOREAU Arlette, LE GUENNEC Jean-Michel ayant donné pouvoir à CAÏTUCOLI Christiane, LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à DEGUILLARD Julie, NOULLEZ Sébastien ayant donné pouvoir à BONNAFOUS Catherine, POINTIER Virginie ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent, SERANDOUR Cyril ayant donné pouvoir à JOUAULT Jaroslava, VALLEE Priscilla ayant donné pouvoir à DA COUNHA Manuel.

Monsieur POINTIER Vincent est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 16 mai 2023) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2023-51. Finances : Décision modificative n°1 – Budget ville 2023

Rapporteur : Vincent POINTIER

VU le Budget primitif 2023,

VU l'avis de la commission ressources en date du 16 mai 2023

CONSIDERANT que des régularisations doivent être apportées en section d'investissement et en section de fonctionnement ;

Le Conseil municipal par **21 voix POUR et 8 CONTRE** (BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CNHA Manuel, LE GUENNEC Jean-Michel, LEJOLIVET Bertrand, NOULLEZ Sébastien, SIMON Didier, VALLEE Priscilla) :

APPROUVE les modifications suivantes au budget primitif 2023 Ville :

Chap	Article	F		BP 2023	DM 1	BP 2023 + DM 1
SECTION D'INVESTISSEMENT					+ 0,00	
DEPENSES					- 755 831,04	
040	2188	01	Travaux en régie	2 000,00	2 000,00	4 000,00
040	2135	01	Travaux en régie	53 000,00	16 500,00	69 500,00
201	2135	020	Travaux CCAS mairie	449 973,55	-8 000,00	441 973,55
206	2188	64	Chariot pour Multi-Accueil	0,00	650,00	650,00
209	2188	411	EGLISE - Peinture de la porte d'entrée principale	17 449,96	-3 500,00	13 949,96
209	2135	020	EHPAD - Réfection peinture couloirs et hall	49 197,48	-5 000,00	44 197,48
209	2135	4121	Terrain de foot en herbe	0,00	120 000,00	120 000,00
243	2313	411	Complexe sportif des Blanchets "3 raquettes"	1 300 000,00	-1 000 000,00	300 000,00
244	2031	020	Salle de billard	43 000,00	7 000,00	50 000,00
246	2031	020	Epicerie sociale	0,00	75 000,00	75 000,00
23	2313	020	Dépenses d'investissement	803 957,35	39 518,96	843 476,31
RECETTES					- 755 831,04	
13	13251	01	Subvention fonds de concours Rennes Métropole	287 500,00	130 000,00	417 500,00
024	024	01	Produits de cessions d'immobilisations	1 882 745,00	-1 200 000,00	682 745,00
16	1641	01	Emprunts en euros	689 331,04	310 668,96	1 000 000,00
021	021	01	Virement du fonctionnement	824 183,00	3 500,00	827 683,00

Chap	Article				+ 0,00	
SECTION DE FONCTIONNEMENT					+ 0,00	
DEPENSES					+ 18 500,00	
011	606281	02027	Travaux en régie	45 000,00	15 000,00	60 000,00
023	023	01	Virement vers l'investissement	824 183,00	3 500,00	827 683,00
RECETTES					+ 18 500,00	
042	722	01	Travaux en régie	58 000,00	18 500,00	76 500,00

Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Gaël LEFEUVRE

